



L'assurance santé chiens / chats réservée aux adoptants auprès d'une association de protection animale

Un nouveau membre dans la famille : pensez à le protéger !

PET'S PROTECT , un contrat spécifique pour les animaux adopter en associations.
Une formule unique pour un budget maîtrisé. Ses soins sont pris en charge et vous et vous n'avez plus besoin de faire face à des dépenses incontrôlées.

Garantie tous risques

(Maladie, accidents,
Hospitalisation,
Chirurgie...)



Prime UNIQUE :

Chat : 21 euros / mois
Chien : 26 euros / mois



Souscription pour les chiens et les chats de **2 mois à 9 ans**

Délais de carence :

- **Accident** : 48h
- **Maladie** : 45 jours



Prise en charge à **hauteur de 80%** des frais engagés
Franchise 20 euros / an.

Forfait Protection (vaccin, vermifuge..) 60 euros/ an

Plafond de garantie 2 000 euros /an

Forfait Stérilisation 50 euros



Remboursement sous 10 jours

Tarif unique **sans différence d'âge ou de race**

Maintien des garanties dans le temps

Sont exclus toutes les maladies ou accidents survenus ou constatés avant l'adhésion à votre contrat ou dont l'origine est antérieure à la date d'adhésion.

Souscrivez en toute simplicité :

Connectez-vous sur : www.initialcc.fr

Nous contacter : contact@initialcc.fr

Tél : 09.70.97.27.54



INITIAL C.C
CONSEIL & COURTAUGE

*Doc non contractuel